



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 12 mai 2021

Concerne : Question parlementaire n°4223 du 5 mai 2021 de Monsieur le Député Marc GOERGEN

Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à votre courrier du 5 mai 2021 relatif à l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur de vous informer que la question parlementaire soulevée par Monsieur le Député Marc Goergen ne relève pas de la compétence du ministre de la Digitalisation.

Je tiens également à vous informer que la question sous-rubrique relève de la compétence du ministre d'État et de la ministre de la Sécurité intérieure.

Après concertation, la ministre de la Justice va assurer la coordination de la question parlementaire n°4223.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Ministre délégué à la Digitalisation

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE QUALIFIÉE

Gaston SCHMIT

Premier Conseiller de Gouvernement